

Peyssies, le 22 janvier 2021

N. réf : 053-21/ DG

### **Objet : Centre de vaccination dans le Volvestre**

**Madame, Monsieur, Cher(e) Administré(e)**

Afin de déployer rapidement et efficacement l'opération de vaccination contre la Covid-19, les Communautés de Communes ont été sollicitées par le Préfet de la Haute-Garonne pour développer des centres de vaccination.

**L'objectif est qu'il y ait un centre à 30 min de chez soi.**

La communauté de communes du Volvestre participe à la mise en place d'un centre de vaccination **sur la ville de Carbonne**.

Dès aujourd'hui les habitants du territoire, qui le souhaitent, peuvent prendre rendez-vous sur la plateforme dédiée à cet effet. **Vous avez le libre choix du centre de vaccination.**

#### **Les personnes concernées par la vaccination ?**

- les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile ou en résidences autonomie/senior, etc.
- les personnes handicapées sans limite d'âge vivant en foyer d'accueil médicalisé ou maison d'accueil spécialisée (FAM, MAS).
- les personnes présentant une des six pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave.

#### **Lieu le plus proche ?**

Le centre de vaccination est implanté à la **piscine communale de la commune de Carbonne** (32 rue Pila).

#### **Comment faire ?**

Toute personne qui entre dans les critères de cette phase de vaccination doit **IMPERATIVEMENT** prendre RDV :

- en ligne, via le site <https://www.keldoc.com>
- par téléphone sur la plateforme régionale : **0 809 54 19 19**.
- sur la plateforme nationale : **0800 009 110** ou via le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

**A ce jour, il faut être très patient car il n'y a pas assez de doses de vaccin au regard de la demande de vaccination ; toutefois en rappelant régulièrement sur la plateforme vous obtiendrez un rendez-vous.**

**Il est fortement recommandé d'effectuer la visite médicale préalable auprès de son médecin traitant, et de ne pas attendre le jour du RDV.**

**Certains médecins font la démarche de vous inscrire sur la liste d'attente.**

**Pour les personnes en difficulté pour se déplacer :**

Un service de transport pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer par elles-mêmes sera mis en place à travers la Région Occitanie à partir du mois de février.

Un numéro vert sera mis en place rapidement pour répondre à la demande.

Nous vous le communiquerons lorsqu'il nous sera transmis.

**Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez :**

- soit laisser un message à la mairie au **05 61 87 88 04** ou envoyer un mail à **mairie-peyssies2@wanadoo.fr** ; nous vous contacterons au plus tard dans les 12 heures ;
- soit contacter le service « France Service » **05 36 17 20 00** de la Communauté de Communes situé à Carbonne :

Lundi : 13h30 – 17h30

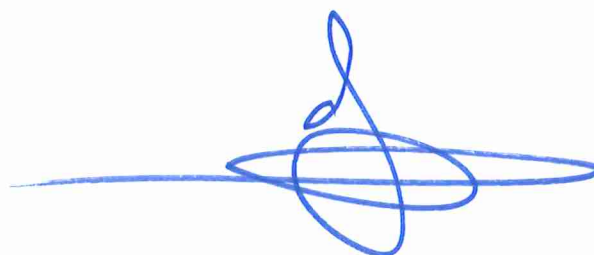
Mardi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Jeudi : 8h30 – 12h30

Vendredi sur RDV

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Votre Maire  
Daniel GRYCZA